ARKEA

Réaction au Communiqué de la Confédération

Arkéa adressera la demande de désaffiliation à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel à l'issue du vote des caisses locales, qui sera engagé lorsque le dossier de séparation sera finalisé

Brest, le 9 janvier 2019 – Le groupe Arkea s'étonne de la position de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM) et rappelle que la demande de désaffiliation auprès de la CNCM interviendra naturellement à l'issue du vote des caisses locales sur les modalités et les conséquences de la séparation qui sera engagé lorsque le dossier complet de séparation sera finalisé.

Le groupe Arkéa renouvelle son entière disponibilité pour engager des discussions sérieuses et de bonne foi, bien éloignées des prétentions fantaisistes des dirigeants de la confédération, sur les conditions de la séparation choisie par 94.5% des caisses locales.

Contact presse : Florence Eckenschwiller - +33 2 98 00 01 91 - florence.eckenschwiller@arkea.com